

indemnisation des victimes

Par diers, le 29/08/2010 à 15:04

je voudrais un renseignement mon concubin est décéde le 16/08/08 je vivait depuis 33 ans, et je voudrais savoir si je peu etre indemniser car ses un meurtre mon concubin a été assasinée par nos voisin qui vivait a coter de chez nous moi je nes le droit qu'au rsa.

Par plebriquir, le 29/08/2010 à 20:17

Bonjour,

Tout à fait, le concubin d'une victime de crime peut obtenir réparation de son préjudice.

Je vous conseille de prendre contact avec un avocat pénaliste pour que votre dossier soit "bien ficelé".

Par diers, le 30/08/2010 à 12:16

nous avons fait les demarche avec notre avocat commis d'office, et on avez une reponse au mois de juillet de cette année et sa ete refuser s

Par diers, le 30/08/2010 à 12:18

on n'avez eu une reponse en juillet pour etre indemniser et sa ete refuser, alors que sa fait 2 ans qu'on attend et pourtant nous avons un avocat commis d'office merci de votre reponse